

L'Association des Familles du Lycée Franco-japonais de Tokyo (AF-fcpe)  
c/o Lycée Franco-japonais de Tokyo  
1-2-43 Fujimi Chiyoda-ku - Tokyo 102-0071, Japon  
association@familles-lycee-tokyo.com  
<http://www.familles-lycee-tokyo.com/>



M. Nicolas Sarkozy  
Président de la République  
Ambassade de France au Japon

Tokyo, le 31 mars 2011

Objet : L'avenir du Lycée franco-japonais de Tokyo et son accessibilité financière

Monsieur le Président,

Au nom de l'AF-fcpe, l'association majoritaire des parents d'élèves du Lycée Franco-japonais (Majoritaire depuis 2002. Plus de 60% des voix en 2010), permettez-nous tout d'abord de vous souhaiter la bienvenue au Japon et de vous remercier du fond du coeur pour ce voyage qui est une marque de solidarité forte et appréciée envers le peuple japonais, mais aussi envers les résidents français du Japon.

Nous souhaiterions par cette lettre attirer votre attention sur la situation du Lycée Franco-japonais (LFJT), durement touché par la crise que traverse actuellement le pays (séisme et accident nucléaire). Engagé dans un projet immobilier ambitieux et nécessaire, le Lycée franco-japonais ne saurait survivre sans une aide exceptionnelle de l'Etat à la baisse probable de ses effectifs, et une nouvelle augmentation des frais de scolarité (déjà augmentés à 7 reprises de 2004 à 2010) ne ferait qu'aggraver cette situation. C'est pourquoi nous ne doutons pas que toutes les ressources de la solidarité nationale seront mise en oeuvre pour éviter le pire.

Nous tenons à souligner combien l'existence même du Lycée Franco-japonais de Tokyo et la qualité de l'enseignement qui y est dispensé, sont une chance inestimable pour toutes les familles françaises de Tokyo, et à exprimer notre vive reconnaissance à la France pour ses efforts continus qui ont permis d'assurer jusqu'ici la pérennité du Lycée, sa qualité, et sa relative accessibilité financière.

Mais nous souhaiterions aussi attirer votre attention sur cette question de l'accessibilité financière. L'existence d'un Lycée français ne suffit pas s'il ne peut accueillir tous les enfants dont les familles le souhaiteraient. C'est pourquoi la dégradation récente du système des bourses scolaires menace à terme le recrutement et la pérennité même du Lycée. Le coefficient «K» destiné au calcul du montant des bourses a été relevé; les familles ayant plus d'un enfant scolarisé dont l'un au moins en classe de Seconde, Première ou Terminale et bénéficiant à ce titre de la prise en charge des frais de scolarité se voient appliquer un calcul des bourses beaucoup plus défavorable. Ces mesures se traduisent par une baisse sensible du taux de bourse, voire même par leur disparition, alors même que les bourses scolaires bénéficient par définition aux familles qui en ont le plus besoin. Il faut que le budget de l'AEFE soit abondé de façon suffisante, pour lui permettre de revenir au plus tôt sur ces mauvaises mesures.

Ainsi le Lycée franco-japonais pourra-t-il survivre, se développer, et remplir plus que jamais encore sa mission de continuité de service public d'éducation, de rayonnement linguistique et culturel de la France au Japon, et de coopération entre les deux pays. Vitrine de l'éducation à la française mais aussi fenêtre de la culture française au Japon.

En vous remerciant de votre attention, nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre très haute considération.

Bruno Peyron  
Président